

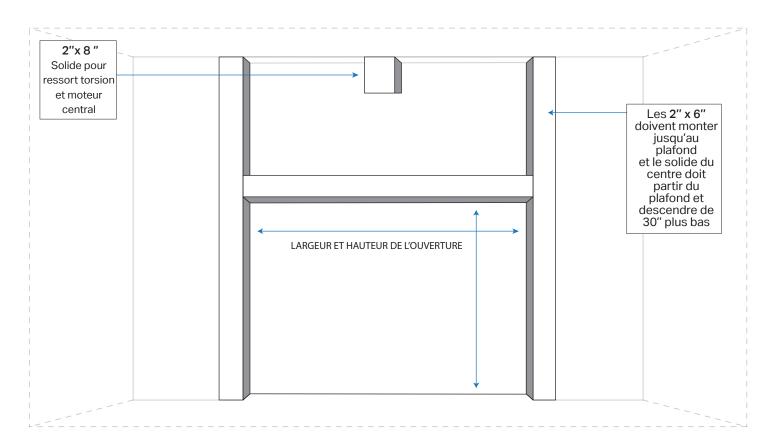
Licence RBQ: 5668-4848-01

180, rue du Centre, Magog, QC J1X 5P8 Tél.: **819 821-2958** | **info@portesdupuy.com**

Lundi au vendredi- 8h à 17h Soir et fin de semaine: sur rendez-vous seulement

OUVERTURE CADRE POUR PORTE EN SURÉLÉVATION

- 1 Veuillez s.v.p., avoir **libéré l'espace** à l'intérieur du garage afin de faciliter les travaux d'installation.
- S'assurer que la **structure de bois en 2" x 6"**, tel qu'illustré, soit terminée et de la même épaisseur. Dans le cas de surélévation, la structure doit obligatoirement se rendre au plafond, vérifié auprès de votre représentant. Si jamais nous ne sommes pas en mesure de procéder à l'installation, des frais de kilométrage et de transport vous seront facturés pour le deuxième déplacement.
- 3 Seulement les mesures de l'ouverture du cadrage et de la hauteur du plafond sont à prendre en considération et non celles de la porte existante (largeur-hauteur-plafond).
- 4 Vérifier qu'il n'y a pas d'obstacle en profondeur du garage à la même distance que la hauteur de la porte plus 36".
- Pour une porte avec les **ressorts extension** (sur le côté) le dégagement nécessaire est de 10" et pour les **ressorts torsion** (au-dessus) le dégagement doit avoir 12". À cela on ajoute 2" supplémentaires pour un moteur central et 0"pour un moteur latéral.



6 Les **mesures et dimensions** données par le client lors de la commande sont prises en considération pour la fabrication de la porte et de la quincaillerie. Elles doivent être **exactes**. Dans le cas où elles ne concorderaient pas avec celles données au départ, des frais s'appliqueront pour la modification de celle-ci.

